

TABAC



OPINIONS VIS-À-VIS DE L'AUGMENTATION DES TAXES SUR LE TABAC ET CONSÉQUENCES SUR LA MOTIVATION À L'ARRÊT

Résultats du Baromètre de Santé publique France 2018

POINTS CLÉS

- Près de la moitié (48,3 %) de la population estime que les augmentations des taxes sur le tabac sont justifiées.
- La part de personnes trouvant justifiée l'augmentation des taxes varie en fonction du statut tabagique : de 18,7 % parmi les fumeurs de 10 cigarettes ou plus par jour à 62,4 % parmi les personnes n'ayant jamais fumé.
- Entre 2005 et 2018, la part de personnes qui trouvent justifiée l'augmentation des taxes sur le tabac évolue peu (de 51,4 % à 48,3 %).
- En 2018, 43,6 % des fumeurs déclarent que les augmentations de taxe les motivent à arrêter de fumer. Parmi les anciens fumeurs quotidiens, 39,8 % affirment que ce motif a été une motivation à leur arrêt du tabagisme.
- En 2018, les fumeurs socioéconomiquement moins favorisés se déclarent aussi motivés pour arrêter par l'augmentation des taxes que les plus favorisés.
- Ces résultats confortent la légitimité des taxes sur le tabac en France dans une politique intégrée de lutte contre le tabac comprenant aussi des mesures d'aide à l'arrêt.

INTRODUCTION

L'augmentation des taxes sur le tabac est une des principales mesures efficaces pour réduire la consommation [1]. En France, jusqu'en 2015, l'élasticité de la demande par rapport aux prix est estimée à -0,5, ce qui signifie qu'une augmentation des prix de 20 % a eu pour conséquence une baisse de 10 % des ventes [2]. La Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT) recommande la mise en place de cette mesure, parmi les mesures financières et fiscales efficaces [3].

Le Programme national de lutte contre le tabac (PNLT) 2018-2022 recommande dans son axe 3 « d'agir sur

l'économie du tabac pour protéger la santé publique » [4]. La Loi n°2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la sécurité sociale, prévoit une augmentation des taxes sur toutes les formes de tabac pour les trois années 2018, 2019 et 2020 à raison de deux échelons par an, en mars/avril puis novembre [5]. L'objectif est d'atteindre un paquet de 20 cigarettes à 10 € afin de diminuer son accessibilité pour les plus jeunes et d'inciter les fumeurs à arrêter de fumer.

En Europe, la France figure parmi les pays proposant les prix les plus élevés pour un paquet de cigarettes. Seuls l'Irlande et le Royaume-Uni ont un prix plus

élevé, et c'est en Bulgarie que l'on trouve les cigarettes au plus bas coût, soit moins de 3 € le paquet [6]. Cependant, en France, le prix dépend du type de tabac, le tabac à rouler étant meilleur marché que les cigarettes manufacturées [7]. Depuis 2010, la part du tabac à rouler parmi le tabac consommé est ainsi de plus en plus importante [8]. L'harmonisation des prix des différents types de tabac est une mesure fiscale essentielle et a démarré dès 2017 avec des hausses de prix proportionnellement plus importantes pour le tabac à rouler et des prix qui se sont fortement rapprochés.

Pour tous les fumeurs, le prix est un élément pris en compte dans le choix du type de tabac consommé [9]. Une étude antérieure menée en France, issue du projet International Tobacco Control (ITC), a montré à quel point les consommateurs donnaient de l'importance à l'argent dépensé dans le tabac. Ainsi, en 2012, 66 % des fumeurs déclaraient penser souvent ou très souvent à l'argent dépensé dans le tabac, ce qui était la proportion la plus élevée observée dans les pays européens ayant participé à cette étude. De plus, 73 % affirmaient que le prix du tabac leur avait fait envisager d'arrêter de fumer au cours des six derniers mois [10].

Dans cette synthèse, nous analyserons les données de l'édition 2018 du Baromètre de Santé publique France afin d'explorer deux problématiques : d'une part, l'opinion de la population résidant en France métropolitaine sur les augmentations des taxes relatives au tabac et d'autre part, la motivation à l'arrêt du tabac suscitée par ces augmentations.

MÉTHODE

Source

Le Baromètre de Santé publique France 2018 est une enquête téléphonique menée auprès d'un échantillon de 9 076 personnes âgées de 18 à 75 ans, résidant en France métropolitaine et parlant le français. La représentativité de cet échantillon est assurée par un sondage aléatoire à deux degrés (génération aléatoire d'un numéro de téléphone puis sélection d'une personne au sein du ménage). La réalisation de ces enquêtes, par système de Collecte assistée par téléphone et informatique (Cati), a été confiée à l'Institut Ipsos. Le terrain d'enquête s'est déroulé du 10 janvier au 25 juillet 2018, soit en parallèle du début des augmentations des taxes sur le tabac dans le cadre du PNLT, la première datant du 1^{er} mars 2018. Le questionnaire durait dix minutes en moyenne et portait sur la consommation de tabac [11].

Les estimations ont été pondérées pour tenir compte de la probabilité d'inclusion, puis redressées sur la structure par sexe croisé avec âge en tranches décennales, région, taille d'unité urbaine, taille du foyer et niveau de diplôme de la population résidant en France métropolitaine. La méthode du Baromètre 2018 est détaillée dans une publication dédiée [12].

Les Baromètres santé de 2005 et 2010, avec lesquels certains résultats de cette étude seront comparés, sont deux enquêtes téléphoniques ayant eu lieu respectivement du 14 octobre 2004 au 12 février 2005 et du 22 octobre 2009 au 3 juillet 2010, en France métropolitaine, auprès d'un échantillon d'environ 30 000 personnes chacune.

Analyses

En 2018, les questions sur les augmentations des taxes sur le prix du tabac portent sur deux sujets : l'opinion de la population sur cette évolution (également analysée en 2005 (n=28 226) et 2010 (n=4 419) et la motivation à l'arrêt du tabac engendrée par cette augmentation.

Opinion

- En 2018 : « Il y a régulièrement des augmentations du prix du tabac. Estimez-vous qu'il est justifié d'augmenter les taxes sur le tabac ? Tout à fait / Plutôt / Plutôt pas / Pas du tout ».
- En 2005 et 2010 : « Voici des opinions que l'on peut entendre à propos du tabac. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord [...] Il est justifié d'augmenter les taxes sur le tabac. »

Motivation (en 2018)

- Aux fumeurs uniquement : « Les augmentations du prix du tabac vous motivent-elles à arrêter de fumer ? Tout à fait / Plutôt / Plutôt pas / Pas du tout ».
- Aux ex-fumeurs quotidiens (ayant fumé quotidiennement pendant plus de 6 mois) ayant arrêté entre le jour de l'enquête et au maximum 5 ans auparavant : « Les augmentations du prix du tabac vous ont-elles motivé(e) à arrêter de fumer ? Tout à fait / Plutôt / Plutôt pas / Pas du tout ».

Les questions posées en 2018 ont fait l'objet d'une analyse descriptive puis d'une modélisation pour

étudier les facteurs associés. Pour ces analyses multivariées, les réponses ont été regroupées : « Oui » regroupe « Tout à fait » et « Plutôt » et « Non » regroupe « Plutôt pas » et « Pas du tout ». Les personnes répondant ne pas savoir ou ne pas être concernées par la question ont été exclues. Des régressions logistiques ajustées sur les variables d'intérêt suivantes ont été réalisées :

- sexe, âge, diplôme, situation professionnelle, revenu, catégorie socioprofessionnelle et statut tabagique pour l'opinion ;
- sexe, âge, diplôme, revenu, et, pour les fumeurs actuels, nombre de cigarettes fumées quotidiennement et lieu d'approvisionnement en tabac lors du dernier achat pour la motivation. La situation professionnelle et la CSP n'ont pas été retenues étant donné les effectifs très réduits de certaines modalités.

interrogées répondant ne pas savoir est de 3,8 %. Ces proportions ne varient pas selon que l'interview a eu lieu avant l'augmentation des prix (janvier et février 2018) ou après (de mars à juillet).

Les personnes âgées de 18 à 24 ans (50,8 %) et de 65 à 75 ans (53,7 %) sont les plus nombreuses à trouver que les augmentations des taxes sur le tabac sont justifiées. Les personnes de 25 à 34 ans (44,8 %) et de 45 à 54 ans (44,6 %) sont les moins nombreuses à le penser. Aucune différence n'est observée selon le sexe.

Les opinions des répondants sur l'augmentation des taxes sur le tabac sont liées au statut tabagique des individus (figure 1). Les fumeurs sont seulement 28,0 % à trouver que l'augmentation est justifiée (26,1 % parmi les fumeurs quotidiens). Ils sont d'autant moins nombreux à la trouver justifiée que leur consommation de cigarettes par jour augmente : 33,5 % parmi les fumeurs de moins de 10 cigarettes par jour et 18,7 % parmi les fumeurs de 10 cigarettes ou plus par jour. Les ex-fumeurs sont quant à eux 51,9 % à la trouver justifiée et les personnes qui n'ont jamais fumé, 62,4 %.

RÉSULTATS

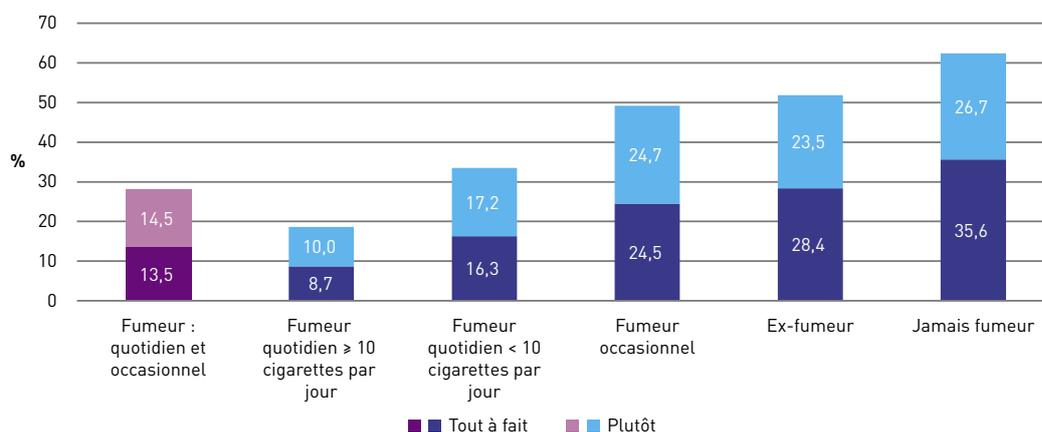
Opinions sur les augmentations des taxes sur le tabac

En 2018, près de la moitié (48,3 %) des répondants estiment que les augmentations de taxes sur le tabac sont justifiées (26,4 % tout à fait d'accord et 21,9 % plutôt d'accord). L'autre moitié (48,0 %) pensent que l'augmentation de ces taxes n'est pas justifiée : 13,3 % plutôt pas et 34,7 % pas du tout. Le taux de personnes

Facteurs associés à l'opinion sur l'augmentation des taxes sur le prix du tabac

En 2018, en tenant compte des caractéristiques socioéconomiques et du statut tabagique, le fait de trouver justifiée l'augmentation des taxes sur le

FIGURE 1 | Part des personnes estimant qu'il est justifié d'augmenter les taxes sur le tabac selon le statut tabagique en 2018, en pourcentage (n=9 057)



tabac n'est plus lié à l'âge. Il est lié au diplôme : une personne ayant un diplôme supérieur au baccalauréat a une plus forte probabilité de trouver justifiée l'augmentation de taxe (OR=1,6) par rapport à une personne sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au baccalauréat. Les professions intermédiaires de même que les cadres et professions intellectuelles supérieures ont une probabilité plus élevée que les employés d'estimer cette mesure

justifiée (respectivement OR=1,2 et OR=1,7). Toutes choses égales par ailleurs, le statut tabagique est associé à l'opinion sur cette mesure, avec un gradient allant des plus gros fumeurs aux personnes n'ayant jamais fumé. Ainsi, les fumeurs quotidiens de plus de 10 cigarettes par jour sont moins enclins à juger que l'augmentation de taxe est justifiée (OR=0,1) que les personnes n'ayant jamais fumé (tableau 1).

TABLEAU 1 | Facteurs associés au fait de trouver qu'il est justifié d'augmenter les taxes sur le tabac en 2018 (n=8 609)

	Effectifs	%	OR	IC à 95%
SEXE				
Homme (réf.)	4 058	49,2	1	
Femme	4 691	51,0	1,0	[0,8-1,1]
ÂGE				

18-24 ans (réf.)	783	52,4	1	
25-34 ans	1 184	46,2	0,8	[0,6-1,0]
35-44 ans	1 554	49,8	0,9	[0,7-1,2]
45-54 ans	1 757	46,2	0,8	[0,6-1,0]
55-64 ans	1 822	51,2	0,9	[0,7-1,2]
65-75 ans	1 669	57,3	1,0	[0,8-1,3]
DIPLÔME				

Inférieur au bac ou aucun diplôme (réf.)	3 414	42,9	1	
Bac	1 879	49,7	1,1	[1,0-1,3]
Supérieur au bac	3 425	61,7	1,6***	[1,3-1,8]
SITUATION PROFESSIONNELLE				

Travail (réf.)	5 093	48,7	1	
Chômage	557	41,4	1,0	[0,8-1,3]
Inactif	3 099	54,9	1,2	[1,0-1,4]
REVENUS				

1 ^{er} tercile (faible) (réf.)	2 070	45,5	1	
2 ^e tercile	3 042	46,1	0,8*	[0,7-1,0]
3 ^e tercile (élevé)	2 744	60,2	1,2	[1,0-1,4]
NSP/Refus	893	51,3	0,9	[0,7-1,1]
CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE L'INDIVIDU OU DU RÉFÉRENT DU MÉNAGE				

Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	715	50,0	1,1	[0,9-1,4]
Cadres, professions intellectuelles supérieures	1 557	67,6	1,7***	[1,4-2,1]
Professions intermédiaires	2 383	54,6	1,2**	[1,1-1,5]
Employés (réf.)	2 274	45,2	1	
Ouvriers	1 724	40,5	1,0	[0,9-1,2]
STATUT TABAGIQUE				

Fumeur quotidien (supérieur ou égal à 10 cigarettes par jour)	1 320	18,9	0,1***	[0,1-0,2]
Fumeur quotidien (inférieur à 10 cigarettes par jour)	660	34,1	0,3***	[0,2-0,3]
Fumeur occasionnel	560	50,8	0,5***	[0,4-0,6]
Ex-fumeur	2 979	53,9	0,6***	[0,5-0,7]
Jamais fumeur (réf.)	3 213	66,0	1	

*** : p<0.001 ; ** : p<0.01 ; * p<0.05

Les personnes ayant répondu « ne sait pas » à la question sur l'opinion ont été exclues de ces analyses.

Source : Baromètre de Santé publique France 2018

Évolution des opinions entre 2005, 2010 et 2018

La part de personnes qui trouvent justifiée l'augmentation des taxes sur le tabac évolue peu entre 2005 et 2018 (baisse de 51,4 % à 48,3 %).

- Entre 2005 et 2010, la part de personnes qui trouvent justifiée l'augmentation des taxes sur le tabac a diminué de 51,4 % à 47,0 %. Cette diminution correspond plus précisément à une baisse de la part des personnes étant « Tout à fait d'accord ».
- Entre 2010 et 2018, la part de personnes trouvant justifiée l'augmentation a ensuite augmenté pour atteindre 48,3 %, correspondant à une hausse de la part des personnes étant « Plutôt d'accord » (figure 2).

Les évolutions observées sont différentes selon le statut tabagique.

- Parmi les fumeurs (occasionnels et quotidiens), l'adhésion à cette mesure est globalement stable entre 2005 et 2018, avec une diminution entre 2005 et 2010 (de 27,4 % à 21,1 %) puis une augmentation entre 2010 et 2018 (de 21,1 % à 28,7 %).
- Parmi les non-fumeurs (que ce soit parmi les ex-fumeurs ou parmi ceux n'ayant jamais fumé), l'adhésion à cette mesure diminue légèrement sur l'ensemble de la période, passant globalement de 62,5 % en 2005 à 57,5 % en 2018.

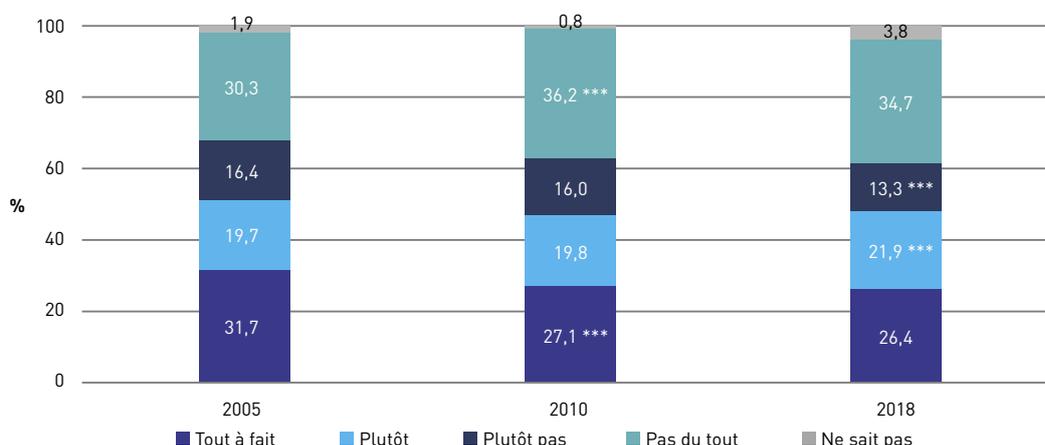
L'augmentation des prix comme motivation à l'arrêt du tabac en 2018

En 2018, 43,6 % des fumeurs (occasionnels et quotidiens) répondent que les augmentations du prix du tabac les motivent à arrêter de fumer (19,1 % tout à fait et 24,5 % plutôt). À l'inverse, 54,9 % des fumeurs ne considèrent pas les augmentations du prix du tabac comme une motivation pour arrêter de fumer : 41,3 % pas du tout et 13,6 % plutôt pas. La part des fumeurs ne sachant pas ou ne se sentant pas concernés est de 1,6 %. Ces proportions ne varient pas selon que l'interview a eu lieu avant l'augmentation des prix (janvier et février 2018) ou après (de mars à juillet).

Il n'existe pas d'écart entre les réponses des hommes et des femmes. Les jeunes fumeurs sont plus nombreux que les tranches d'âge supérieures à trouver que les augmentations de prix du tabac sont une motivation à l'arrêt. Enfin, la perception des augmentations de prix comme motivation à arrêter de fumer diminue avec l'augmentation du nombre de cigarettes fumées par jour : les plus faibles consommateurs (1 à 5 cigarettes par jour) sont 54,4 % à le penser contre 22,2 % parmi les consommateurs de 20 cigarettes ou plus par jour (figure 3).

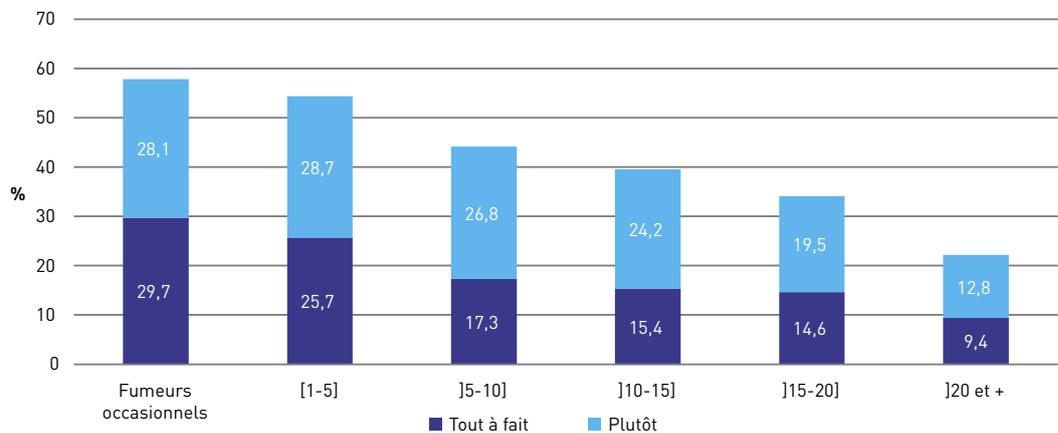
Parmi les ex-fumeurs quotidiens en 2018 ayant arrêté de fumer dans les 5 dernières années, 39,8 % affirment que les augmentations de prix du tabac les ont motivés dans leur arrêt (20,7 % tout à fait et 19,2 % plutôt). Par opposition, 59,6 % déclarent que ce facteur n'a pas motivé leur arrêt du tabac (12,4 % plutôt pas et

FIGURE 2 | Évolution de l'accord des répondants avec l'augmentation des taxes sur le tabac entre 2005 (n=28 226), 2010 (n=4 419) et 2018 (n=9 074)



Les * indiquent une évolution significative du pourcentage pour une enquête par rapport à la précédente : ** p<0,01, *** p<0,001.
 Sources : Baromètres de Santé publique France 2005, 2010 et 2018.

FIGURE 3 | Proportion de fumeurs déclarant que les augmentations de prix du tabac les motivent à arrêter de fumer, selon le nombre de cigarettes fumées par jour, en 2018, en pourcentage (n=2 477)



Source : Baromètre de Santé publique France 2018

47,2 % pas du tout). Les femmes ex-fumeuses quotidiennes sont plus nombreuses à avoir répondu que les augmentations de prix ont été une motivation dans leur arrêt du tabac (45,4 % contre 34,9 % des hommes).

Facteurs associés à la motivation liée aux augmentations du prix du tabac

En 2018, parmi les fumeurs, en contrôlant certaines caractéristiques socioéconomiques, les personnes âgées de 35 ans et plus sont moins susceptibles d'être motivées par les augmentations de prix que les plus jeunes (OR=0,8 et OR=0,7, par rapport aux 18-34 ans) (tableau 2). Les autres facteurs socioéconomiques (niveau de diplôme et de revenu) ne sont pas liés à cette motivation. Le nombre de cigarettes fumées par jour est associé à la motivation induite par les augmentations de prix. Plus le nombre de cigarettes fumées par jour est élevé, moins les fumeurs sont susceptibles d'être motivés dans leur arrêt par le prix du tabac (OR=0,6 de 6 à 10 cigarettes par jour, OR=0,2 pour plus de 20 cigarettes par jour, par rapport à une consommation de moins de 5 cigarettes par jour). Le lieu d'approvisionnement lors du dernier achat est lié à la motivation à arrêter engendrée par les coûts puisque les consommateurs s'étant approvisionnés en dehors d'un bureau de tabac en France lors de leur dernier achat ont une probabilité moindre d'être motivés à arrêter par des augmentations de prix (OR=0,7).

Pour les ex-fumeurs, toutes choses égales par ailleurs, les femmes ont une plus grande probabilité

d'avoir été motivées par des augmentations de prix que les hommes (OR=1,5) (tableau 2). Les plus âgés (55-75 ans) sont moins susceptibles d'avoir été motivés par ce facteur (OR=0,4 par rapport aux 18-34 ans). Les personnes ayant le bac ou un diplôme supérieur ont une probabilité moindre d'avoir été motivées dans leur arrêt par l'augmentation des taxes (OR=0,6 par rapport aux personnes sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au bac).

DISCUSSION

En 2018, près de la moitié des 18-75 ans estiment que les augmentations des taxes sur le tabac sont justifiées : les avis sont donc partagés. La part de personnes trouvant justifiée l'augmentation des taxes varie en fonction du statut tabagique : moins d'un quart parmi les fumeurs quotidiens à deux tiers parmi les personnes n'ayant jamais fumé. Entre 2005 et 2018, la part de la population trouvant ces augmentations de taxe justifiées évolue peu.

Concernant la motivation induite par cette mesure fiscale, un peu moins de la moitié des fumeurs actuels déclarent qu'elle les encourage à arrêter de fumer. De la même façon, quatre anciens fumeurs sur dix déclarent avoir été motivés par cette mesure dans leur sortie du tabagisme.

L'enquête Baromètre santé menée en France en 2010 interrogeait les ex-fumeurs sur les raisons qui les avaient poussés à arrêter de fumer. Un quart

TABLEAU 2 | Facteurs associés au fait de déclarer que les augmentations du prix du tabac motivent les fumeurs à arrêter de fumer / ont motivé les ex-fumeurs ayant arrêté depuis moins de 5 ans en 2018 à arrêter de fumer

	Fumeurs n=2 355				Ex-fumeurs n=599			
	Effectifs	%	OR	IC à 95%	Effectifs	%	OR	IC à 95%
SEXE		*				*		
Homme (réf.)	1 297	41,6	1		298	35,2	1	
Femme	1 180	47,3	1,2	[1,0-1,4]	302	45,4	1,5*	[1,0-2,4]
ÂGE		**				*		
18-34 ans (réf.)	756	49,2	1		127	42,5	1	
35-54 ans	1 102	42,0	0,8*	[0,6-1,0]	311	44,6	1	[0,6-1,7]
55-75 ans	619	40,0	0,7*	[0,6-1,0]	162	27,2	0,4*	[0,2-0,8]
DIPLÔME								
Inférieur au bac ou aucun diplôme (réf.)	1 032	42,5	1		227	44,6	1	
Bac	568	46,2	0,9	[0,7-1,2]	139	34,4	0,6*	[0,3-1,0]
Supérieur au bac	896	46,2	0,9	[0,7-1,2]	233	36,6	0,6*	[0,3-1,0]
REVENUS								
1 ^{er} tercile (faible) (réf.)	733	43,5	1		129	44,5	1	
2 ^e tercile	827	47,1	1,1	[0,9-1,4]	224	41,3	0,9	[0,5-1,6]
3 ^e tercile (élevé)	700	42,1	0,9	[0,7-1,3]	210	36,1	0,8	[0,4-1,6]
NSP/Refus	217	42,7	0,9	[0,6-1,3]	37	34,7	0,7	[0,3-1,8]
NOMBRE DE CIGARETTE PAR JOUR		***						
]0-5] (réf.)	835	56,8	1					
]5-10]	686	44,4	0,6***	[0,4-0,7]				
]10-15]	394	40,4	0,5***	[0,4-0,7]				
]15-20]	317	34,1	0,4***	[0,3-0,6]				
]20 et +	213	22,9	0,2***	[0,1-0,4]				
LIEU D'APPROVISIONNEMENT LORS DU DERNIER ACHAT		***						
Dans un bureau de tabac en France (réf.)	1 879	47,2	1					
Autre	496	35,8	0,7**	[0,5-0,8]				

*** : p<0.001 ; ** : p<0.01 ; * p<0.05

Les personnes ayant répondu « ne sait pas » ou « non concerné » à la question sur la motivation ont été exclues de ces analyses.

des enquêtés déclaraient que le prix du tabac était une des deux principales raisons pour lesquelles ils avaient arrêté de fumer [13]. Les questions ne sont pas exactement semblables, mais ces résultats laissent penser que l'impact du prix est plus important en 2018, avec 40 % d'ex-fumeurs de moins de 5 ans qui déclarent avoir été motivés par l'augmentation des prix.

Concernant l'intérêt porté au prix du tabac, les résultats de l'étude ITC montrent que les Français étaient, en 2012, les Européens qui pensaient le plus souvent

à l'argent dépensé dans le tabac. La France figurait parmi les pays mondiaux (participant à l'étude) où les fumeurs étaient les plus nombreux à penser souvent ou très souvent à l'argent dépensé dans le tabac [10]. Par ailleurs, les fumeurs français étaient de plus en plus nombreux à déclarer avoir envisagé d'arrêter de fumer à cause du prix du tabac avec une hausse de 64 à 73 % entre 2008 et 2012.

L'étude des facteurs associés à la motivation à l'arrêt du tabac induite par l'augmentation des taxes apporte un éclairage intéressant. Nos analyses montrent que

les fumeurs les plus jeunes ont une probabilité plus élevée de se déclarer motivés par ces augmentations de taxe. Ce résultat est cohérent avec ce qui est observé à l'international [14]. De plus, les fumeurs socioéconomiquement moins favorisés se déclarent aussi motivés pour arrêter par l'augmentation des taxes que les plus favorisés. Certaines études menées dans d'autres pays montrent même une attitude différentielle selon la catégorie sociale, avec un impact plus fort de la hausse des prix sur les moins favorisés, qui pourrait suggérer un effet de l'augmentation des taxes sur le tabac allant dans le sens d'une réduction des inégalités sociales relatives au tabagisme [15-17]. Notons cependant que cette question fait débat en France [18] et que ces constats mériteraient d'être confirmés par d'autres études quantitatives comme qualitatives, permettant d'explorer de façon plus approfondie les motifs d'arrêt du tabac parmi les fumeurs des différentes catégories sociales. Dernier constat notable : les fumeurs qui lors de leur dernier achat se sont approvisionnés en dehors d'un bureau de tabac (22,2 % en 2018 [19]) sont moins motivés à arrêter par l'augmentation des taxes. La plupart se sont approvisionnés dans un pays limitrophe où ils peuvent avoir accès à des produits du tabac moins chers. L'harmonisation des prix du tabac en Europe aurait un impact certain sur la motivation liée au prix pour ces fumeurs.

Si les augmentations de taxes sur le prix du tabac suscitent des débats dans la société, c'est une mesure qui a globalement montré son efficacité par le passé [2], certainement en lien avec l'ensemble des mesures prises dans le cadre de la lutte contre le tabac, ce qui justifie alors leur mise en place.

Limites

L'enquête Baromètre de Santé publique France 2018 est une enquête transversale, qui n'a pas permis

de recueillir les quantités de tabac fumées par les anciens fumeurs. Il n'est donc pas possible de mesurer une différence selon la quantité de tabac fumée pour la question sur les motivations d'arrêt posée aux anciens fumeurs. Il aurait pu être intéressant d'avoir leur niveau passé de consommation, surtout à la lumière des analyses faites sur les fumeurs actuels qui mettent en évidence l'existence d'un lien entre le niveau de consommation et la motivation à arrêter.

Pour la mesure d'une évolution entre 2005, 2010 et 2018 des opinions sur les augmentations de la taxe sur le prix du tabac, il a été considéré que les réponses étaient comparables bien que les questions posées dans ces trois enquêtes n'aient pas été exactement les mêmes. En effet, en 2005 et 2010, il était demandé aux participants de donner leur avis sur un ensemble d'affirmations dont une sur les taxes sur le tabac, tandis qu'en 2018, il s'agissait d'une question spécifique sur cette thématique et il était demandé aux participants de dire s'ils trouvaient cette mesure justifiée. Ce choix invite à une certaine prudence dans l'analyse de l'évolution de cet indicateur.

Conclusion

L'augmentation des taxes sur le tabac est perçue comme justifiée par la moitié de la population. Même si les fumeurs sont moins nombreux à avoir cette perception, près de la moitié d'entre eux trouvent cette mesure motivante pour arrêter, et quatre ex-fumeurs sur dix déclarent qu'elle les a motivés à arrêter. Ces résultats permettent de documenter le rôle du prix du tabac pour motiver les fumeurs à arrêter de fumer dans le contexte français. Les augmentations de prix incitent un grand nombre de fumeurs à arrêter de fumer. Elles sont légitimes dans le cadre d'une politique intégrée de lutte contre le tabac comprenant aussi des mesures d'aide à l'arrêt du tabac.

RÉFÉRENCES

- [1] Chaloupka FJ, Yurekli A, Fong GT. Tobacco taxes as a tobacco control strategy. *Tob Control*. 2012;21(2):172-80.
- [2] Hill C, Legoupil C. Taxation et prix du tabac en France et conséquences sur la consommation. *Bull Epidemiol Hebd*. 2018(14-15):309-16.
- [3] World health organization. Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Genève : Organisation mondiale de la Santé; 2003. Disponible sur : http://www.who.int/fctc/text_download/fr/.
- [4] Ministère des Solidarités et de la Santé, ministère de l'Action et des Comptes publics. Programme national de lutte contre le tabac 2018-2022. Paris : ministère des Solidarités et de la Santé; 2018. Disponible sur : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/180702-pnlt_def.pdf.
- [5] Loi n° 2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la sécurité sociale pour 2018.
- [6] Lermenier A. Consommations, ventes et prix du tabac : une perspective européenne. *Tendances*. 2018;(126):6.
- [7] Lermenier-Jeannet A. Tabagisme et arrêt du tabac en 2018. Saint-Denis: OFDT; 2019. Disponible sur : https://www.ofdt.fr/ofdt/fr/tt_18bil.pdf.
- [8] Andler R, Guignard R, Richard JB, Pasquereau A, Quatremère G, Nguyen-Thanh V. Types de tabac fumés, évolutions et facteurs associés : résultat des Baromètres de Santé publique France. Saint-Maurice : Santé publique France ; 2020 à paraître.
- [9] Brown AK, Nagelhout GE, van den Putte B, Willemsen MC, Mons U, Guignard R, et al. Trends and socioeconomic differences in roll-your-own tobacco use: findings from the ITC Europe Surveys. *Tob Control*. 2015;24 Suppl 3:iii11-iii6.
- [10] Projet ITC. Rapport national ITC France. Résultats des vagues 1 à 3 de l'enquête (2006-2012): Waterloo: University of Waterloo; Saint-Maurice : Santé publique France ; Boulogne-Billancourt : Institut national du cancer ; 2015.
- [11] Baromètre de Santé publique France 2018. Questionnaire. Saint-Maurice : Santé publique France ; 2019. Disponible sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/tabac/documents/questionnaire/barometre-de-sante-publique-france-2018-questionnaire>.
- [12] Richard JB, Andler R. Baromètre de santé publique France 2018. Méthode. Saint-Maurice : Santé publique France ; 2019. Disponible sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/barometre-de-sante-publique-france-2018-methode>.
- [13] Guignard R, Beck F, Richard JB, Peretti-Watel P. Le tabagisme en France. Analyse de l'enquête Baromètre santé 2010. Saint-Denis : Inpes ; 2014.
- [14] Tauras J, O'Malley PM, Johnston LD. Effects of price and access laws on teenage smoking initiation: a national longitudinal analysis. Cambridge: National bureau of Economic Research; 2001; Working Paper No. w8331.
- [15] Farelly M, Bray J, Pechacek T, Woollery T. Response by adults to increases in cigarette prices by sociodemographic characteristics. *Southern Economic Journal*. 2001;156-165.
- [16] Townsend J, Roderick P, Cooper J. Cigarette smoking by socioeconomic group, sex, and age: effects of price, income, and health publicity. *BMJ*. 1994;309(6959):923-7.
- [17] Brown T, Platt S, Amos A. Equity impact of population-level interventions and policies to reduce smoking in adults: a systematic review. *Drug Alcohol Depend*. 2014;(138):7-16.
- [18] Peretti-Watel P, Constance J. "It's all we got left". Why poor smokers are less sensitive to cigarette price increases. *Int J Environ Res Public Health*. 2009;6(2):608-21.
- [19] Andler R, Guignard R, Lermenier-Jeannet A, Richard JB, Pasquereau A, Quatremère G, et al. Lieux d'achat du tabac entre 2014 et 2018 : résultats du Baromètre de Santé publique France. Saint-Maurice : Santé publique France ; 2019.

AUTEURS

Anne Pasquereau
Marianne Hochet
Raphaël Andler
Romain Guignard
Viêt Nguyen-Thanh
Santé publique France

RELECTEUR

Arnaud Gautier
Santé publique France